

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 24 avril 2018 - Délibération n° 2018/04/37

Objet : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ORGANISATRICES D'EVENEMENTIELS SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL ET INTERVENANT SUR LES ACTIVITES EDUCATIVES LOCALES

L'an deux mille dix-huit, le 24 avril, à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à la salle Confluences, commune de Bourganeuf sur la convocation en date du 17 avril 2018, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

MM. PACAUD – JUILLET – SARTY – ESCOUBEYROU – JOUHAUD – SZCEPANSKI – CHAPUT – LALANDE – DESLOGES – LEGROS – DUGAY – ROYERE – CHAUSSADE – MEYER – TRUNDE – BUSSIERE – RABETEAU – LUMY – DEPATUREAUX – GUILLAUMOT – LAINE – GRENOUILLET – CALOMINE – LAGRANGE – DERIEUX – GAUDY – DOUMY et Mmes LAURENT – SPRINGER – JOUANNETAUD – PIPIER – CAPS – SUCHAUD – DESSEAUVE – HYLAIRE – DUMEYNIÉ – BATTUT – POITOU – DEFEMME et PATAUD.

Etaient excusés : MM. CHAUSSECOURTE – RIGAUD – CHOMETTE – GIRON – MAZIERE – AUBERT – MARTINEZ – SCAFONE – TOUZET – LABORDE – PATEYRON – GAILLARD – CONCHON – PEYROUX et MMES POUGET-CHAUVAT – COLON et LAPORTE.

Pouvoirs :

1. M. RIGAUD donne pouvoir à M. JOUHAUD.
2. Mme LAGRAVE donne pouvoir à Mme JOUANNETAUD.
3. M. CHOMETTE donne pouvoir à M. GRENOUILLET.
4. Mme POUGET-CHAUVAT donne pouvoir à M. CALOMINE.
5. M. LABORDE donne pouvoir à M. DUGAY.
6. M. PATEYRON donne pouvoir à Mme BATTUT.
7. M. GAILLARD donne pouvoir à Mme DEFEMME.
8. Mme LAPORTE donne pouvoir à Mme DUMEYNIÉ.

Suppléances : M. LEGROS remplace M. MAZIERE – M. MEYER remplace M. MARTINEZ et Mme DESSEAUVE remplace Mme COLON – Mme POITOU remplace M. TOUZET.

Secrétaire de séance : M. Guy DESLOGES

Scrutin public

En exercice	Présents	Votants			
		Abstentions	Blanc	Nul	Refus de vote
64	40	48			
Pour	Contre				
48	0	0	-	-	-

Vu la délibération n°2018-04-14 du Conseil communautaire en date du 05 avril 2018 adoptant le budget principal 2018, dont l'enveloppe prévisionnelle dédiée au soutien des événementiels et à l'action éducative locale ;

Considérant l'action éducative locale mise en œuvre par la Communauté de communes et notamment les aides attribuées aux associations pour la coordination de l'offre d'animations culturelles et sportives et l'organisation d'activités pour les enfants, les jeunes et leurs familles sur son territoire ;

Considérant les candidatures reçues et les propositions de la commission intercommunale « Vie culturelle et associative » ;

→ Le conseil communautaire décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2018, représentant une enveloppe totale de 94 065,00€

Association	Action	Montant
USCB	Développement la professionnalisation de l'emploi sportif	3 000,00€
	Structuration et pérennisation de l'école de foot	
	Journée d'initiation à la pratique du foot	
	tournoi futsal pour un public féminin	
Des Racines et du Cirque	Développement de l'école de cirque	1 200,00€
La Métive	Programme d'animations	2 000,00€
Théâtr'enfants	Théâtre	1 300,00€
Les Plateaux Limousins	Programme d'animations et de séjours	3 000,00€
Tennis Club La Leyrenne	découverte tennis	1 200,00€
Radio Vassivière	des lecteurs en herbe sur ma radio	700,00€
	ateliers radio en centres de loisirs	1 400,00€
Foot ACC23	Challenge Maurice Faure	3 000,00€
	Fonctionnement Ecole de foot et stages	
	Participation à des tournois et journée récréative	
	Accompagnement éducatif collègue	
Assoc. des étangs de Montalétang	Développer la pêche éducative et pédagogique	1 000,00€
Cie ATLATL	Stage théâtre	4 000,00€
Interlude	Mercredis interlude	600,00€
Tennis Club Bourganeuf	ateliers pédagogiques cycle 3 (6ème)	3 000,00€
	section sports collègue	
	actions éducatives auprès des jeunes licenciés	
Agora	Chabatz d'entrar	2 500,00€
Entrechat	Ateliers de danse	500,00€
les amis de la pierre Masgot	Animation famille + stage sculpture et de création	1 000,00€
Permaculture créative	Atelier d'art plastique	3 000,00€
ASCM Tennis de table	club tennis de table	1 000,00€
Télé Millevaches	ateliers réalisation et montage vidéo	1 500,00€
UFOLEP	école multisports	3 000,00€
Jeune Sapeurs-Pompiers	Formation	500,00€
Total enveloppe AEL		38 400,00€

Association	Action	Lieu	Date	Public	Montants
La Bergerie	Programme d'animations	Moutier d'Ahun	avril > octobre	Tout public	1 725,00€
La Métive	Programme d'animations	Moutier d'Ahun	Année 2018	Tout public	5 400,00€
SPT Lavauzelle	Programme d'animations	Territoire intercommunal	Année 2018	Tout public	700,00€
Lou Chami Bourganiauds	L'enjambée creusoise	Bourganeuf	20-mai	Tout public	7 000,00€
Association "Passe à ton voisin"	Festival Pas Pareil	Royère de Vassivière	9 > 13 mai	Tout public	1 350,00€
VCTT	Enduro et Rand'uro 2018	Royère de Vassivière et alentours	10 > 11 Mars	Tout public	7 000,00€
Association Rock en Marche	Festival Rock en Marche	St Martin Ste Catherine	27 > 28 juillet	Tout public	8 000,00€
Association Lavaud Soubranne	Ciné des villes, ciné des champs	Bourganeuf	25 > 28 octobre	Tout public + scolaire	8 000,00€
Agora	Concert hip hop	Bourganeuf	25-mai	Tout public (ciblé ados)	3 000,00€
Les Michelines	Safarigraphie	Ahun	15-sept	Tout public	1 500,00€
Team Enduro X-Trem	endurance moto	Montboucher	07-oct	Tout public	2 000,00€
Comité des fêtes	Tracto Cross	St Dizier Leyrenne	18 > 19 août	Tout public	2 700,00€
Creuse Oxygène	GTL VTT Rando Raid	St Dizier Leyrenne	28 > 30 avril	Tout public	2 000,00€
Les amis des pierres de Masgot	Salon métiers d'art de la coutellerie	Masgot - Fransèches	31 mars > 1er avril	Tout public	1 200,00€
	Masgot Hanté		27 > 28 oct	Tout public	2 500,00€
Comice de Vassivière	Comice agricole	Royère de Vassivière	15-août	Tout public	930,00€
Le Champ secret	Festival Pliant	Moutier d'Ahun	Mai	Tout public	660,00€
Total enveloppe aides aux évènementiels					55 665,00€

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.